

Samedi 23 septembre 2023 REUNION du QUARTIER GRAND PASSIEU
Mairie 10 h / 12 h

Référents présents : N. GAGNEUX - S. MARTOS - F. CRUZ - B. BOUCHET

Excusée B. KEBAILI

Elus : Romanoto N. - Georges C. - S. DECHANOZ (partie à 11h)

Jalioromains : 26 personnes

Tour de table et présentation des élus et référents.

Nicolas ROMANOTO prend la parole pour débiter la réunion. Il donne un certain nombre d'infos et en particulier celles votées en CM mardi soir.

- Restauration du Pont du Peillard
- Installation d'un défibrillateur
- Climatisation réversible du gymnase et de la salle carrelée va être installée
- Création d'un poste de policier municipal qui devra faire respecter les règles pour lutter contre les incivilités, la vitesse, les stationnements intempestifs
- ...
- La signalisation au sol va se poursuivre
- Un sarcler a été acheté pour désherber les trottoirs
- Différentes actions ont été entreprises contre l'ambrosie
- Rappel de la manif' du 30 septembre au sujet du barrage

Nicolas invite les personnes présentes à s'exprimer sur les problèmes rencontrés. Un référent rappelle dans quelles conditions s'est déroulée la dernière Commission Participative et fait état de tout ce qui a été réalisé sur le quartier de Grand Passieu.

Remarques sur Place du Commerce : Il existe toujours des problèmes de signalisation, de végétation sauvage, de la logette, de places de parking et d'inondations que l'on retrouve aussi vers l'espace poubelles où en plus, se dégagent de mauvaises odeurs. Il faudrait curer le puits perdu...

Réponse : Il ne faut pas dire que rien n'est fait ...

- Le sondage sur le jalioparc a été publié.
- La mise en sécurité de la borne électrique, place de la fontaine, a été réalisée
- L'entretien de la place, et en particulier l'enlèvement des mauvaises herbes, est à la charge du propriétaire.
- L'adjoint aux travaux est responsable de l'entretien de la voirie (en général). il fait le calendrier des travaux à effectuer en fonction des priorités et des moyens financiers nécessaires et suit de près leurs réalisations. Mais il faut

aussi faire remonter en Mairie ou via Politeia les remarques concernant les détériorations.

- Les données des radars pédagogiques ont été envoyées aux référents.
- Sur Mallaval, la demande de mise en sécurité de la sortie d'un particulier sur la RD 65 est actée et le panneau de StR sera déplacé ainsi que celui de la limitation à 50 km/h.

Mais Nicolas rappelle que collectivement on est plus fort qu'individuellement et que ce qui est notifié en Mairie permet de faire avancer les choses. Il rappelle la nécessité de solliciter la Mairie (courrier, mail, entrevue ...) pour que les demandes soient prises en compte.

Pour les poubelles du Girondan, il faut savoir que bientôt seront fournies 1 poubelle jaune (en plus de la grise) par foyer et qu'à ce moment-là, on pourra mettre en place une réorganisation du lieu où cela pose problème.

Question : Peut-on envisager l'extension du parking de la sablette derrière les commerces ?

Réponse : Un rappel est fait sur l'appartenance des lieux à 2 entités : les commerçants et la Mairie. Un accord mutuel des 2 parties est nécessaire pour effectuer des aménagements, modifications ou restructuration.

Or pour l'instant il y a désaccord sur le réaménagement proposé par la Mairie.

Question : et les médecins ... où en est-on ?

Réponse : Nicolas informe sur la décision qui a été prise lors du dernier CM de demander la modification d'un terrain agricole appartenant à la Commune pour le rendre constructible afin d'y implanter un centre médical. La compétence des urgentistes est reconnue et la Commune renouvelle sa confiance. Tout sera fait pour satisfaire leur implantation dans des locaux correspondants à leur demande.

Rue des Moulins : Quid du curage des puits perdus qui sont bouchés lors des grosses pluies ?

Réponse : Des travaux de curage ont déjà été réalisés au quartier du Port et seront poursuivis là où cela sera nécessaire. Mais il faut faire remonter les demandes en Mairie ou aux référents de quartier !

Rue de la Source : Des travaux de construction ont eu lieu et les avaloirs sont bouchés ...

Réponse : Le faire savoir et si l'entreprise est reconnue coupable, la Mairie peut porter plainte pour réparation des dommages.

Chemin du Peillard : Problème de pompe de relevage qui ne fonctionne pas correctement, le réseau se bouche régulièrement ... Les services assainissement de la CCBD sont intervenus et pour le moment tout fonctionne.

Rue des Moulins : Il y a peu d'accotements pour la sécurité piétons.

Réponse : Ce sont des aménagements coûteux donc hiérarchisés. Mais cela rejoint les soucis de lutte contre la vitesse et de mise en sécurité.

Un rappel est fait concernant une étude sur la mobilité dans StR réalisée il y a quelques années et qui faisait des propositions d'aménagements sur les différents axes les plus fréquentés de la Commune (Rue des Moulin et Rue du Stade en particulier).

Nicolas met toutes ses espérances quant à l'embauche du nouveau policier municipal qui sera chargé de sanctionner toutes les « incivilités » ...

Entrée NORD de StR : Les mêmes remarques reviennent quant à cette chicane qui ne fait pas ce que l'on aurait pu espérer qu'elle fasse : réduire la vitesse.

Réponse : Là aussi rappel du pourquoi ... dont la nécessité, sur une route Départementale, de tenir compte des PL avec remorque dans leur capacité à manoeuvrer.

Nicolas informe sur le rejet par le Département de la proposition d'aménagement du carrefour Verdolini (mise en sécurité) pour la jonction Voie Verte / Via Rhôna. Une remarque est faite sur la construction d'un rond-point à cet endroit qui allierait à la fois sécurité et ralentissement ... Une personne fait remarquer que de toutes façons il serait réalisé si un pont était adjoint au barrage et une déviation irait rejoindre le Bionnais ...

Il lui est rappelé que dans les années 1980 un projet avait été mis en place afin que les PL ne traversent plus Crémieu et qu'à partir du Bionnais ils rejoignent le rond-point de Leyrieu. Mais la traversée du Marais du Grand Plan a été refusée et le projet rejeté. Depuis la zone est en Natura 2000...

Carrefour du Centre : Au sortir de la rue du Stade, la visibilité est considérablement gênée par la bordure de lavandes quand celles-ci sont hautes.

Réponse : C'est noté !

Question : Il est difficile de rejoindre LIDL à pied en sécurité. Peut-on envisager quelque chose ? Et pour la sortie par le chemin des camions venant de la carrière, ont-ils priorité car il n'y a pas de panneaux ?

Réponse : Diverses études sont en cours pour des cheminement piétons et/ou vélos sur StR mais en direction de LIDL cela semble difficile car on est sur une route Départementale.

Quant à la sortie des camions sur la départementale, un intervenant informe les personnes présentes qu'une autorisation d'extension de la carrière de plus de 9Ha

a été accordée. Cette extension se situera sur les terrains agricoles appartenant à la Commune mais se trouvant sur celle de Tignieu. Cette transformation, demandée dans la révision du PLU de Tignieu, doit encore être acceptée et elle sera soumise à l'enquête publique en octobre. Ces terrains jouxtent la départementale et le chemin d'accès à la carrière existante. Compte tenu de l'importance du volume d'extraction accordée, on peut imaginer que le nombre de camions sortant et entrant dans la carrière n'ira pas en diminuant mais ils passeront pour beaucoup par StR s'ajoutant à ceux que l'on récupérerait de l'autre côté, par la création du pont ...

Question : Comment fonctionne l'éclairage des rues ? Certaines restent éclairées en plein jour ...

Réponse : Il s'agit d'un problème de réglages qui se résoudra peu à peu par la pose progressive de LED qui permettront la programmation de l'ensemble. Certains lieux restent éclairés pour des raisons de sécurité (règlementation) ou des besoins de la vidéo surveillance.

Question : Ne pourrait-on pas acheter petit à petit de nouvelles caméras afin d'équiper d'autres lieux ?

Réponse : C'est un problème de ressources communales.

Un intervenant s'étonne de cette réponse en faisant référence au conseil communautaire du 12 juillet où quasiment tous les élus ont voté des augmentations de taxes et un transfert toujours plus important des ressources communales vers la Communauté des Communes. Comment s'étonner alors que les moyens propres des Communes diminuent ?

Question : à qui reviennent les amendes de la vidéo surveillance ?

Réponse : Si c'est la gendarmerie, les TPG, si c'est le policier municipal, la Commune. Son usage montre bien son efficacité quant aux délits et méfaits révélés et résolus.

Question : Ne devait-il pas y avoir la pose de panneaux solaires ? Où est-il envisagé de les mettre ?

Réponse : C'est en cours d'étude ...

Question : Peux-on avoir le bilan de Mallaval ?

Réponse : Pas possible, il n'y avait pas de représentant de Mallaval !

Question : Où en est l'aménagement des jeux aux écoles ?

Réponse : C'est en cours de réalisation. Le portail a été déplacé entre école et la Maison pour Tous, et protège maintenant l'accès à l'entrée de l'école.

Question : Quid des stationnements devant l'école et de la « dépose minute » ?

Contre la vitesse, peut-on envisager un marquage au sol d'un 30, impasse V. Martelin ?

Réponse : La dépose minute comme le marquage au sol vont être étudiés.

Question : Où en est-on de l'autorisation de passer dans le bois de Jalionas ?

Réponse : Statut quo, le propriétaire tolère le passage piétons et cyclistes mais on sait que le gardien n'apprécie pas particulièrement. Certaines personnes ont eu maille à partir avec lui. Il faut rester courtois et respectueux.

Question : Y a-t-il un calendrier de l'aménagement de la Rue du Stade ?

Réponse : La vitesse revient constamment sur le tapis ... et suite aux retours sur la pose des écluses et chicanes implantées provisoirement rue du Stade, une nouvelle réflexion est faite sur l'aménagement de la rue du Stade. La voiture ne serait plus prioritaire et piétons et vélos le deviendraient. ... La circulation des bus serait maintenue. Toutes les personnes riveraines concernées seront invitées à participer au débat sur la présentation de cette nouvelle suggestion. Si cet aménagement s'avérait positif, on pourrait envisager de le transposer ailleurs.

Remarques diverses :

- Les carters des boites télécom ou branchement fibre ont disparu à certains endroits laissant apparaître tous les fils et branchements ...

Réponse : Signaler où cela existe.

- Rue des Moulins de très nombreux fils aériens s'entrecroisent, serait-il possible de penser à les enterrer quand des travaux de voiries sont programmés ?
- Priorité à droite sortie rue de la Source ... rue des Moulins ...

Rappel : Cela concerne le respect du Code de la Route. Pourquoi ne pas faire comme à St Maurice de Gourdans, mettre un panneau à chaque entrée de StR avertissant la perte de la priorité en agglomération ?

- Via Rhôna utilisée par quads et motos ... certains ont été pris et sanctionnés

Plus de remarques ni questions ...

Nicolas rappelle la manif' du 30 concernant le barrage et invite les gens à y participer.

**La prochaine réunion du Grand Passieu et Mallaval aura lieu ...
le Samedi 16 Mars de 10h à 12 h en salle de la Mairie.**

Fin de séance 12h00